Homophonie sans – s’en

“**s’en**” formé de deux mots, fait partie d’un verbe pronominal.

- La société a obtenu de bons résultats, les salariés s’en félicitent (= se féliciter).

“**sans**” est une préposition qui exprime l’absence, le manque, la privation ou l’exclusion.

- Le soleil brille dans un ciel sans nuages.

Truc et astuce :

Il faut écrire :

's’en' lorsqu’on peut remplacer le sujet + s’en par je m’en ; tu t’en.

- Un nouveau contrat a été signé, le PDG **s’en** félicite.
- Un nouveau contrat a été signé, *je m'en* félicite.

'sans' lorsqu’on peut le remplacer par 'avec'

- Je n'aime pas visiter des expositions **sans** mes amis.
- Je n'aime pas visiter des expositions *avec* mes amis.

NB : On met la marque du pluriel au nom suivant 'sans' si ce nom peut représenter plusieurs éléments.

- Une ville sans habitants → 'habitants' est au pluriel car s’il y en avait, il y aurait plusieurs habitants.

- Un jour sans soleil → 'soleil' reste au singulier car le nom ne peut représenter qu’un seul élément.

Autres orthographes possibles :

“**cent**” : nombre 100

“**sang**” : nom qui désigne le liquide rouge qui coule dans nos veines

“**sens, sen**t” : formes du verbe « sentir » (je sens, tu sens, il sent …)

“**c’en**” : contraction du pronom démonstratif « ce » et du pronom personnel « en ».

From:
https://tools.e-exercises.com/ - **Ressources pour les apprenants**

Permanent link:
https://tools.e-exercises.com/doku.php?id=fr:grammaire:construction_phrase:difficultes:homophonie_sans_s_en&rev=1538037692

Last update: **2023/02/14 14:22**